

Des VIP pour soutenir les consuls à Liège

Diplomatie Un comité d'honneur a été constitué en vue de renforcer leur représentativité.

L'événement s'est déroulé dans une relative discrétion, mais il n'est pas sans portée. A la fin de l'été, le bureau du corps consulaire en fonction dans la province de Liège a décidé de constituer un comité d'honneur "de nature à renforcer encore la représentativité de l'institution consulaire".

En d'autres termes, il s'agit de se faire

mieux entendre, en s'appuyant sur une quarantaine de VIP. Le même nombre, soit dit en passant, que celui des consuls liégeois, qui constituent une nette majorité de l'ensemble des consuls en Wallonie (quelque 70).

Pour présider le comité, appel a été fait aux deux présidents de parlements élus en terres principautaires, à savoir Christine Defraigne (Sénat) et Karl-Heinz Lambertz (Parlement germanophone). Parmi les membres, on trouve des ministres ou anciens ministres qui ont été eux-mêmes consuls honoraires. Didier Reynders, Daniel Bacquelaine et Marie Dominique Simonet ont, en ef-

fet, représenté respectivement la Tunisie, la Lituanie et le Royaume-Uni. Des consuls relevant d'autres ressorts ont également répondu positivement, tout comme les anciens ministres Jean-Pierre Grafé (aujourd'hui entre autres président de Carex) et William Ancion (président des Journées wallonnes du patrimoine) ou encore l'ancien recteur de l'Université de Liège Bernard Rentier (président de la Société libre d'émulation).

Egalement une représentation wallonne

Parallèlement et dans le même ordre d'idée, les consuls honoraires qui exer-

cent en Région wallonne se sont dotés d'une structure qui puisse faciliter leurs contacts avec les pouvoirs régional et communautaire (Wallonie, FWB, Awex, enseignement...) Il s'agit non pas d'une association indépendante mais d'une délégation de la Belgian Consular Union (BCU), représentative des consuls honoraires en Wallonie. La fonction de délégué général a été confiée au Liégeois Jean-Marie Roberti. La BCU, de son côté, représente les quelque deux cents consuls honoraires en Belgique auprès des autorités fédérales et européennes.

P.V.